

France-Soisy-sous-Montmorency: Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services

OJ S 72/2023 12/04/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ville de Soisy-Sous-Montmorency

Postal address: 2 avenue du Général de Gaulle - bP 50029

Town: Soisy-sous-Montmorency Cedex

NUTS code: FR108 Val-d'Oise

Postal code: 95232

Country: France

E-mail: Marchespublics@soisy-sous-montmorency.fr

Telephone: +33 134052003

Internet address(es):Main address: <https://www.soisy-sous-montmorency.fr/marches-publics/>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_M3DF9X0iTk)[PCSLID=CSL_2023_M3DF9X0iTk](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_M3DF9X0iTk)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_M3DF9X0iTk**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

accord-Cadre no2023-02 - propreté de la voirie (Balayage mécanique et/ou manuel de la voirie communale)

Reference number: 2023-02

II.1.2. Main CPV code

90600000 Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

acc no2023-02 - propreté de la voirie (Balayage mécanique et/ou manuel de la voirie communale) La Ville de Soisy-Sous-Montmorency fait appel aux compétences d'entreprises afin d'assurer le nettoyage régulier des voiries et espaces publics et, ainsi, une propreté permanente de la commune. Les prestations ont pour objet : - le balayage mécanique ou manuel des chaussées, trottoirs, caniveaux, sentes, places, parcs de stationnement viabilisés, y compris les déjections canines. - Le lavage mécanisé des chaussées et des trottoirs de certaines voies (à la demande de la commune). - L'Arrosage mécanisé des chaussées et places de certaines voies (à la demande de la commune). - Le ramassage des papiers et autres détritrus (voirie et espaces verts) par scooter électrique, - l'Évacuation des déchets et autres détritrus. La description des prestations et de leurs spécifications techniques est détaillée ds les docs de la consultat°, notamment dans les CCAP et CCTP, & leurs annexes, à la DPGF & au BPU

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90600000 Cleaning and sanitation services in urban or rural areas, and related services,
90610000 Street-cleaning and sweeping services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR108 Val-d'Oise

Main site or place of performance: commune de soisy-sous-montmorency

II.2.4. Description of the procurement

allotissement: Conformément à l'article L.2113-11 du Code de la Commande Publique, le présent accord-cadre n'est pas alloti. En effet, la prestation, objet du présent accord-cadre, est considérée comme une prestation homogène, ne pouvant être décomposée et confiée à plusieurs titulaires, sauf à rendre son exécution techniquement difficile et financièrement plus coûteuse. variantes: les variantes à l'initiative du candidat (article R.2151-8 du Code de la Commande Publique) ne sont pas autorisées. La présente consultation est lancée sans variante à l'initiative de l'acheteur prévue aux articles R2151-9 et R.2151-10 du Code de la Commande Publique. Pse : Le marché ne comporte pas d'option obligatoire ou de prestation supplémentaire éventuelle. forme DU Marche: L'Accord-Cadre est conclu à prix mixte. Il comprend :- une part forfaitaire pour la partie fixe et récurrente décrite dans les pièces du marché, pour laquelle le marché est traité par application d'un prix global et forfaitaire fixé par le titulaire à l'acte d'engagement, et détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (Dpgf) ; - une part à bons de commande pour la réalisation de prestations complémentaires demandées par l'acheteur, pour laquelle le marché est traité à prix unitaires conformément au bordereau des prix unitaires (Bpu). Cette partie est exécutée au fur et à mesure des besoins par l'émission de bons de commande conformément aux articles R2162-13 et suivants du Code de la Commande Publique, dans les conditions suivantes : Montant minimum annuel = sans montant minimum/ Montant maximum annuel = 25 000 euro(s) HTDUREE : Le marché est conclu pour une durée initiale ferme de trois (3) ans à compter du 14/06/2023, ou au plus

tard à sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit une (1) fois, pour une période d'un (1) an, sans que le marché ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut refuser cette reconduction. Néanmoins, l'acheteur se réserve la possibilité de ne pas reconduire le présent marché. Dans ce cas, il informera le titulaire par lettre recommandée avec avis de réception quatre (4) mois avant la fin de la période initiale. Cette non-reconduction ne donne droit au versement d'aucune indemnité pour le titulaire. Après échéance de l'accord-cadre ou résiliation, les parties demeurent liées du fait de prestations ou règlements qui resteraient à effectuer

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le marché est conclu pour une durée initiale ferme de trois (3) ans à compter du 14/06/2023, ou au plus tard à sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit une (1) fois, pour une période d'un (1) an, sans que le marché ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut refuser cette reconduction

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

marché de prestations similaires : L'Acheteur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables. Le marché complémentaire ne pourra être conclu que pendant les 3 premières années à compter de la notification du présent marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

renseignements complémentaires : Dans les conditions fixées à l'art. 9 du règlement de consultation (Rc) - dépôt des demandes au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres sur la plateforme www.achatpublic.com

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

les candidats ont la possibilité de se présenter individuellement ou dans le cadre d'un groupement conjoint ou solidaire dans les conditions prévues aux articles R.2142-19 et suivants du Code de la Commande Publique. L'Acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, si le groupement est conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement. Par ailleurs, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique- en qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique. Pièces de la candidature - renseignements concernant la situation juridique du candidat :- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ; - déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail ; - si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat :- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; - par dérogation à l'article 9 du CCAG-FCS, une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable en cas de mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle, pour toutes les activités inhérentes à l'exercice normal de sa profession telle qu'elle est définie par les textes qui la régissent, et d'exploitation contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui peut lui incomber en raison de dommages matériels, immatériels et corporels pouvant être causés à la personne publique ainsi qu'aux tiers pour tout événement intervenant dans le cadre du présent marché, et notamment du fait du personnel, des collaborateurs ou de ses produits. Il est néanmoins rappelé que le candidat pourra prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

renseignements concernant les capacités techniques et professionnelles du candidat : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation des prestations de même nature ; - les références similaires aux prestations objet du marché, de montant et complexité comparable : Celles-ci devront être obtenues auprès de collectivités publiques ou entreprises privées pour les trois dernières années, en indiquant le montant, le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat précisant les coordonnées téléphoniques d'un interlocuteur représentant le donneur d'ordre ; - certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants. A défaut de qualifications, le candidat pourra apporter la preuve de sa capacité professionnelle en

produisant, notamment, une liste de prestations exécutées au cours des trois dernières années. Ces références devront être équivalentes aux qualifications demandées tant en technicité qu'en quantités mises en oeuvre. Elles doivent attester de la bonne exécution de prestations antérieures. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/05/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 10/05/2023 Local time: 13:30

Place:

commune de Soisy-Sous-Montmorency

Information about authorised persons and opening procedure: les date et heure d'ouverture des plis sont indiquées à titre informatif

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

l'Accord-Cadre sera renouvelable, soit à l'issue de la durée initiale ferme, en cas de non reconduction, soit au terme des 4 ans en cas de reconduction

VI.3. Additional information

obtention du Dce: Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à tout candidat. L'Acheteur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (Dce) est dématérialisé. Il n'est pas disponible au format papier. Il est consultable et téléchargeable sur le site suivant : www.achatpublic.com La remise de l'offre du candidat par voie électronique est obligatoire. La plateforme de dématérialisation est la suivante : www.achatpublic.com DELAI de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise

des offres.pieces de la candidature : Les informations quant aux documents à transmettre à l'appui de la candidature sont détaillées à l'article 4.1 du règlement de la consultation.pieces DE L'Offre (article 4.2 du Rc) : AE et ses éventuelles annexes, dûment complété et daté/ DPGF et BPU intégralement complétés, datés et signés/ CCAP et ses éventuelles annexes, daté et signé/ CCTP et ses éventuelles annexes,daté et signé/ Cadre de réponse valant mémoire justificatif de l'offre, dûment complété, daté et signé.critères D'Attribution (art. 6.2 du Rc):i/ 50% - pRIX, apprécié sur la base des sous-critères suivants :1/ 40% - prix global et forfaitaire HT fixé à l'acte d'engagement2/ 10% - montant total HT d'un DQE non communiqué aux candidats, portant sur une commande typeiii/ 40% - valeur technique, appréciée au regard des informations apportées par le candidat dans le cadre de réponse valant mémoire justificatif de l'offre, et sur la base des sous-critères suivants :1/ 20% - modalités d'organisation pour la réalisation des prestations (encadrement, gestion des absences, rattrapage en cas de défaillance, réactivité pour les prestations urgentes, ...) et organisation des phases d'interventions en prenant en compte la géographie des voies à nettoyer et le respect du planning2/ 7,5% - moyens humains mobilisés pour l'exécution de la prestation3/ 7,5% - moyens matériels mobilisés pour l'exécution de la prestation, et notamment l'aspect des véhicules envisagés (plus particulièrement la balayeuse et le scooter) 4/ 5% - mesures prises pour la sécurité des agents intervenants sur voirie (Port des EPI etc..) et des usagers (Signalisation temporaire etc.)iii/ 10% - critere environnemental, apprécié au regard des informations apportées par le candidat dans le cadre de réponse valant mémoire justificatif de l'offre, concernant les mesures prises en faveur de l'environnement, et sur la base des sous-critères suivants :1/5% - mesures prises en faveur de l'environnement en lien avec les prestations objet du marché et notamment :- procédés de nettoyage limitant la consommation d'énergie et les rejets de carbone : meilleure utilisation des ressources en eau, électricité, machines plus performantes et économiques, - gestion et évacuation des déchets en décharge agréée2/ 5% - mesures prises afin de sensibiliser et/ ou de former le personnel aux pratiques écoresponsables en lien avec les prestations, objet du marchées modalités de la consultation (délais, pièces, critères...) et l'ensemble des prescriptions sont disponibles et détaillés dans le Dce.Les voies et délais de recours sont précisés à l'article 12 du RC

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Cergy-Pontoise
 Postal address: 2-4 Boulevard de l'hautil
 Town: Cergy Pontoise
 Postal code: 95027
 Country: France
 E-mail: Greffes.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
 Telephone: +33 130173400
 Internet address: <https://www.cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics (Ccira) de Versailles
 Postal address: préfecture de la Région Ile-De-France - 5, rue Leblanc
 Town: Paris Cedex 15
 Postal code: 75911
 Country: France
 E-mail: Pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr
 Telephone: +33 182524272

Fax: +33 182524295

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 Boulevard de l'hautil

Town: Cergy Pontoise

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: Greffes.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Internet address: <https://www.cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/04/2023